CONFERENCE DONNEE PAR M. A. MICHEL

A L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS, LE 28 JANVIER 1887, SUR LES ÉLÉMENTS PHONIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous sommes habitués à distinguer, dès nos débuts dans l'étude de la grammaire, les *voyelles* et les *consonnes*, comme éléments du *langage écrit* ; peut-être négligeons-nous un peu trop l'étude directe de ce que représentent les voyelles et les consonnes, savoir les *sons* et les *articulations*, qui constituent les éléments du *langage oral ou parlé*.

Cette négligence n'aurait guère de conséquence fâcheuse, s'il y avait accord complet entre les deux langages, si chaque son du langage oral ou parlé avait une voyelle correspondante dans le langage écrit, et si chaque articulation de la parole avait une consonne correspondante dans l'écriture. Nous sommes fort loin de cette perfection.

Tous nos enfants savent que nous avons, dans notre alphabet, 6 voyelles et 19 consonnes ; ce sont bien là, en effet, avec les accents et autres signes accessoires, tous les éléments matériels de la langue écrite.

Mais qu'on leur demande combien la parole fait entendre de sons et d'articulations, qu'on nous le demande à nous-mêmes : nous hésitons, et avec juste raison ; nous pardonnerions à un enfant qui répondrait : 6 sons et 19 articulations. Mais aussitôt, nous remarquons que les deux voyelles *i* et *y* représentent le même son ; que les consonnes *k* et *q* représentent la même articulation ; que la lettre *c* sonne tantôt comme *k* et tantôt comme *s*, que la lettre *x* n'est qu'une superfétation, représentant *ks* ou *gz* ; que la lettre *h* n'est ni voyelle ni consonne, ne représentant ni un son ni une articulation, sorte de symbole auxiliaire, remplissant dans l'alphabet un rôle analogue à celui du *zéro* parmi les chiffres.

Ces irrégularités, qui ne sont pas les seules, justifient notre hésitation, mais nous excitent en même temps à rechercher directement les *sons* et les *articulations* qui se font entendre dans le langage oral, du moins en notre langue. C'est l'objet de la présente étude.

Mais avant de procéder à cet inventaire, il importe de signaler les caractères distinctifs et essentiels de ces deux sortes d'éléments de la parole : le *son* et l'*articulation*.

Chaque son exige une disposition fixe des organes vocaux, sans aucun mouvement de ces mêmes organes, de sorte que le son peut être émis ou produit, être soutenu ou traîné, puis suspendu et repris, sans aucun mouvement ; la disposition des organes ne change que lorsqu'on change de son. Vérifiez cela sur quelques sons :

â——â——â——â——â
é——é——é——é——é
i——i——i——i——i
ô——ô——ô——ô——ô
u——u——u——u——u

Toute articulation consiste en un mouvement de certains organes vocaux, pour ouvrir le canal vocal avant la production d'un son, ou pour fermer ce même canal à la fin de l'émission du son. Ce mouvement d'ouverture ou de fermeture peut se faire par les lèvres, ou par la langue et par le palais, ou par le gosier : il peut se faire mollement, plus durement ou fortement par les mêmes organes ; mais dans tous les cas, il est instantané, passager, sans durée ; l'articulation ne peut être produite isolément : elle est toujours suivie ou précédée d'un son.

EXEMPLES, devant un son :

mô bô pô nô dô tô kô
lô rô zô sô jô vô fô

Après un son :

ôme ôbe ôpe ône ôde ôte ôke
ôle ôre ôze ôce ôje ôve ôfe

Ces préliminaires posés, nous pouvons procéder à l'inventaire de tous les sons et de toutes les articulations de la langue que nous parlons ; dans ce travail, il ne faut se préoccuper que de ce qui frappe l'oreille, sans égard aux manières diverses et quelquefois bizarres dont les éléments phoniques sont représentés.

INVENTAIRE DES SONS.

1. 2. Dans les expressions : un m*â*t, un b*a*s, un p*a*s, nous reconnaissons le son *â*, plein ou grave, et le mot c*a*m*a*r*a*de nous offre trois exemples d'une nuance ou variété, qu'on nomme le son *a*, clair ou aigu.

3, 4. Dans les expressions : d*eu*x y*eu*x, un j*eu*, du f*eu*, le j*eû*ne, nous reconnaissons le son *eû*, plein ou grave ; et les expressions : j*eu*ne p*eu*ple, œil de b*œu*f, présentent une nuance ou variété, savoir le son *eu*, clair ou aigu.

5, 6. Nous trouvons le son *ê*, très ouvert, dans les expressions : une m*è*re, un p*è*re, la gu*e*rre, une r*ei*ne, un ch*ê*ne, de la g*ê*ne ; et le son *è*, moins ouvert, dans les